



FLASH INFOS

CSE CCI Nouvelle-Aquitaine

CSE du 03 juin 2025

Traitement des réclamations :

➤ CFA de la CCI Vienne – CCI Dordogne

Des irrégularités sont signalées dans ces deux CFA concernant notamment les plans de charge. Par ailleurs, les fiches missions des formateurs en CCI Vienne semblent ne pas être toujours respectées. Ces points devraient être abordées en réunion RPx avec les Directions de leurs CCIT.

➤ Bayonne

Les RPx de la CCI Bayonne déplorent le manque de communication et de concertation en amont sur le projet de déménagement du personnel. Ils demandent que pour les suites de ce projet, comme pour les autres évolutions d'organisation, la Direction de la CCIT soit plus à l'écoute des collaborateurs et des préconisations des professionnels de santé.

Suivi du projet de déménagement de la CCI Bayonne et chiffrage de l'opération :

Bien que l'ensemble des acteurs requis ait été sollicité, les élus du CSE déplorent la méthodologie appliquée dans le désordre, affectant le bien-être des collaborateurs. Le déménagement suit maintenant le planning prévu. L'opération est budgétisée à hauteur de 100 000 € HT.

Retour de la CSSCT :

- Audits RPS :
 - À Bayonne, suite à l'audit, une dernière action reste à mettre en place après la réorganisation.
 - En Dordogne, les plans d'actions seront suivis d'analyses.
 - L'audit RPS en CCI des Landes est en préparation et le choix du prestataire est en cours.
- Les RPx et élus CSE ont eu une formation sur les RPS, majoritairement suivie !
- Une diminution de l'absentéisme dans les CCIT est constatée en rapport au mois précédent.
- Un nouvel outil « baromètre social » Klimat devrait être mis en œuvre au deuxième semestre 2025 avec toujours des questions régionales et locales. Les RPX pourront se saisir de questionnements propres à leur CCIT.
- Des formations PPMS sont mises en place en juin pour les préventeurs des risques.
- Après la charte de bonne conduite déployée dans les centres de formation, il est constitué un groupe de travail pour travailler sur les sujets liés aux Violences Sexistes et Sexuelles.

Information et consultation sur un projet de déménagement au sein de la CCI Deux-Sèvres :

La CCI Deux-Sèvres envisage de rénover ses bâtiments. Le CSE est vigilant quant aux consultations des RPx et des collaborateurs ainsi qu'aux conditions d'accueil dans d'autres lieux des personnels et apprentis pendant les dix mois prévus pour les travaux. L'accessibilité est au cœur des échanges et des points d'étapes auprès du CSE sont demandés.

Présentation du bilan organisationnel et financier de la CCI Deux-Sèvres post-réorganisation :

La réorganisation a impliqué la suppression de 9 postes et la création de 4. Ceux-ci ont été pourvus en interne. 5 collaborateurs ont dû quitter la CCI. Une cellule psychologique a été mise en place mais n'a recueilli qu'une demande sur toute la durée de l'accompagnement.

Cette réorganisation a permis une économie nette de 460 000 € par an.

Ce nouveau modèle économique permettrait de retrouver un équilibre budgétaire en 2026 pour dégager une capacité financière positive en 2027.



FLASH INFOS

CSE CCI Nouvelle-Aquitaine

Point d'étape sur la CCI Académie :

Des formations conçues et animées par les CCIT sont mises en place pour les personnels et les élus. Il ne faut pas hésiter à en faire la demande auprès des managers. Vous pouvez trouver [le catalogue de formation ci-après](#).

Point ASC :

Les cartes des dotations vacances devraient être distribuées mi-juin, à activer dès réception pour en profiter. Les supports physiques sont valables plusieurs années, il ne faut pas les perdre. Un prêt de secours pour les personnes en situation d'urgence va être mis en place, le règlement d'intervention est en cours de rédaction.

Information relative aux NAO Nationales 2025 et aux chantiers de négociations sociales :

Au 26 mai 2025, seules la CFE-CGC et l'UNSA comptabilisant à elles deux moins de 50% de représentativité ont signé l'accord proposé par CCI France. Ce n'était pas suffisant pour le valider. Ces deux Organisations Syndicales se sont emparées du droit octroyé par le Code du Travail de demander un référendum "d'entreprise" pour consulter l'avis des salariés.

À la suite, la CFDT a signé l'accord, permettant d'atteindre le quorum des 50% de représentativité.

L'accord signé valide :

- La finalisation du rattrapage salarial engagé fin 2022 ;
- Des augmentations de salaires organisées de la manière suivante :
 - o Une augmentation générale de tous les collaborateurs au 1^{er} janvier 2025 de +0.8%
 - o Une enveloppe dédiée aux augmentations individuelles de 0.4% de la masse salariale ;
- Un renvoi aux négociations régionales notamment sur les thèmes des Tickets Restaurants et du Forfait Mobilité Durable.

Cet accord doit maintenant obtenir la validation de la tutelle d'État pour pouvoir s'appliquer.

Délibération sur l'organisation d'une journée de formation pour les Représentants de Proximité :

La commission Représentants de Proximité va proposer une formation aux RPx dans le but de les accompagner dans leurs missions en lien avec le CSE.

Il est dorénavant possible de contacter la commission RPx via l'adresse courriel : commissionrpx@nouvelle-aquitaine.cci.fr.

Information sur le calendrier des virements de paie :

Un calendrier a été transmis. Voici les prévisions pour les mois à venir :

Calendrier prévisionnel 2025 des virements de la paie	
Mois	Date de virement
Juin	Vendredi 27 juin 2025
Juillet	Lundi 28 juillet 2025
Août	Jeudi 28 août 2025
Septembre	Lundi 29 septembre 2025
Octobre	Mardi 28 octobre 2025
novembre	Vendredi 28 novembre 2025
décembre	Vendredi 26 décembre 2025

Prochain CSE le mardi 08 juillet 2025